

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL d'ADMINISTRATION

TENUE LE 15 MAI 2009

Douze présents : Jacques BATAILLE – Frédéric BERTRAND – Philippe CHEKROUN – Pascal GOUWARD – Manuel JACINTO – Jean KACZMAREK – Alain LEFRANC – Patrice MOUTON – Bernard PARIS – Danielle REGNAULT – Jean-Marie TERRASSON -- Jean-Claude VIGNAUD

Excusés : Éric COURCAUD (Pouvoir J. BATAILLE) – Henri SOUILLARD

Nombre de présents et de pouvoirs pour voter : 13

ORDRE du JOUR

- Point de situation
 - Travaux des commissions : Flotte, Communication et Règlement intérieur
 - Le DA 40
 - Questions diverses
-

Ouverture de séance à 20 h 45 par le Président et lecture du PV du C.A. du 31 mars 2009.

Le Président ouvre le conseil en présentant les 6 nouvelles candidatures suivantes :

BAR Olivier – BESSE Pierre – GARRAULT Jean-Luc – LE DIVECHEN Gwendal – SCHMITT Patrick – WARION Thomas

Les 6 candidats sont acceptés par le Conseil et bienvenus à l'ACLR.

Informations diverses :

- Suite à la lecture du PV du CA précédent, P. GOUWARD tient à préciser qu'il est chargé uniquement de la communication extérieure.
- P. MOUTON indique deux bonnes nouvelles :
 - o Théo LAGORD et Thibault SCHMITT ont été retenus pour les pré-sélections au Tour de France des Jeunes Pilotes qui auront lieu fin mai dans la région parisienne. Le président va organiser avec les instructeurs un entraînement adapté pour leur donner un maximum de chances pour leur sélection finale.
 - o D. Regnault et P. Chekroun ont été reçus à l'examen d'anglais VFR (FCL 1.028).
- Le dossier dirigeant devant être fourni à chaque membre du CA sera prêt pour le prochain CA.
- Concernant les balises de détresse, la subvention de la FFA est arrivée. Elle représente pratiquement la moitié des dépenses engagées pour leur achat.
- Le club a également reçu le remboursement de l'assurance concernant les travaux engagés pour la réfection de la couverture du hangar.
- Concernant les sorties et les activités du club à venir :
 - o Le 16 mai, meeting de la PAF à Saintes
 - o Le rallye club qui devait être organisé le 31 mai est reporté
 - o Le 7 juin il y a un meeting à Cazaux
 - o Le 21 juin une sortie pour survoler les Monts d'Auvergne est organisée.
 - o Le jour le plus long sera organisé le samedi 27 juin avec un repas prévu le soir (paëlla) organisé par J. BATAILLE.
- Le CA remercie JM. TERRASSON pour les plaquettes qu'il a conçues et fait imprimer.
- Concernant la 100LL, le club a obtenu des cartes Air BP grâce à la caution de notre banque, la Caisse d'Épargne. Cela permettra d'avoir une remise variant de 1 à 3 % selon notre consommation (pour rappel le budget carburant annuel est de l'ordre de 80 k€).

- Concernant le JetA1, suite à la mise en place d'une taxe (+30 centimes/L, imposée par la CEE) pour toutes les activités non professionnelles, les automates Total ne délivreront plus de JetA1 pour les cartes appartenant à des aéroclubs. Il est donc important pour les navigations avec le DA40 de s'assurer de la présence d'une permanence sur le terrain de destination (consulter les horaires d'avitaillement sur les cartes VAC).

ORDRE du JOUR :

Point de situation :

- Il y a eu 554 h de vol effectuées depuis le 1^{ier} janvier 2009. Ce total montre un retard d'une centaine d'heures environ sur l'année dernière. Les lionceaux volent bien et le DA40 également (34 h en 3 semaines).
- Au 31 mars 2009, l'ACLR compte 150 adhérents.
- Au 15 mai 2009, les heures par avion se répartissent selon le tableau suivant :

F-BNMU	06h06
F-BSBT	139h36
F-BUMT	88h27
F-BXZM	85h54
F-GRRH	116h04
F-GRRO	77h20
F-GZMP	34h00
TOTAL	547h27

- Concernant les vols sur Lionceau et C172, il faut privilégier, respectivement, RH et ZM.
- Le stage BIA a débuté avec 4 élèves.
- L'accident du BT (extrémité de l'aile droite abîmée au roulage) qui a eu lieu le samedi 2 mai représente une perte d'exploitation de 1100 € (perte de 10 h moteur restantes). Elle perturbe également la formation d'élèves qui ont débuté sur cet appareil. Dans une lettre adressée au Président, F. DALENÇON (pilote au moment de l'accident) exprime ses regrets et présente ses excuses pour cet accident. Ce nouvel accident, pour lequel, vu le montant des réparations, l'assurance n'a pas été utilisée (pour ne pas perdre la remise), soulève le problème de la responsabilité individuelle de chacun des membres. Le Président demande à l'ensemble des administrateurs de réfléchir à des solutions pour le prochain CA. Dans le même temps, notre assurance va être contactée pour déterminer si une assurance individuelle serait possible (et à quel tarif).
- Le club va être audité par la DGAC le mardi 16 juin 2009. Le Président, le responsable pédagogique et le responsable des vols devront être présents.
- P. MOUTON est dorénavant le correspondant sécurité auprès de la FFA pour le Comité Régional.
- Suite à un contact avec la société APM, il a été indiqué que la masse maximale au décollage des Lionceaux va être augmentée.

Le DA40 :

- Le DA40 vole bien depuis son retour. Néanmoins en raison du prix de l'heure de vol avec instructeur (164 €) il est soumis au CA le projet de rendre gratuite la double commande jusqu'au 1^{ier} septembre 2009 pour inciter une majorité de membres à se former sur cet appareil. Après l'échange de différents points de vue et également après accord de la grande majorité des instructeurs sur ce point, il est décidé de voter sur cette gratuité temporaire. Cette décision est adoptée avec 11 voix pour et 1 abstention.

Présentation des travaux des différentes commissions :

- J. KACZMAREK présente les travaux de la commission « Renouvellement de la flotte ». Après avoir montré que nos avions font essentiellement des navigations locales, Jean KACZMAREK présente, de manière très didactique et via une feuille de calcul Excel, les différents paramètres qui entrent en compte dans le calcul de l'heure de vol. Il ressort de cette étude que, pour le DA40, le prix fixé à 149 €/h est réellement un prix plancher. Une simulation rapide montre également que si le moteur était resté à son prix d'origine (environ 10 k€) et si le JetA1 n'avait pas subi une taxation de 30 centimes, le tarif horaire d'environ 140 € aurait pu être tenu.

Suite à cette présentation, il paraît relativement évident que pour ne pas augmenter le prix de l'heure de vol, il conviendrait que les charges fixes du club soient couvertes entièrement par les cotisations. Ce point sera rediscuté lors du CA du mois de septembre.

D'autre part, T. FONTAINE a proposé le principe d'une tarification variable suivant le jour et l'heure. Outre la complexité de la mise en œuvre d'une telle tarification, les tarifs proposés ne sont pas réalistes par rapport aux prix décrits dans l'exposé de Jean.

- Puis P. GOUMARD présente les travaux de la commission « Communication » qui se réunit tous les premiers mercredis de chaque mois. Il est envisagé d'enrichir le site Internet, de développer un support multimédia (style CD ou DVD) présentant le club, d'effectuer un publipostage à des entreprises et des associations pour faire connaître le club. Une cérémonie concernant l'inauguration du hangar (portant le nom du Lt Béraud) doit être organisée et la presse contactée.

JC VIGNAUD a débuté la rédaction d'un carnet d'adresses avec l'ensemble des organismes et entreprises liées à la vie du club.

En ce qui concerne la communication interne, le journal « 126.87 » a été retardé suite à la conception d'une nouvelle maquette.

- En l'absence d'H. SOUILLARD responsable de la commission « Refonte du règlement intérieur » P. MOUTON indique que la nouvelle version de celui-ci devrait être prête pour le prochain CA.
- Pour terminer JC. VIGNAUD responsable de la commission « Entretien des locaux » indique qu'une amélioration de la salle de cours va être effectuée. Le Président indique que pour l'audit il serait bien que les bidons d'huile stockés le long du hangar soient enlevés.

La séance se termine à 23 h 30, la date du prochain conseil étant fixée au mercredi 24 juin 2009.

Le Président

Le Secrétaire Général

Patrice MOUTON

Frédéric BERTRAND